

### Équipe de quartier

39, route de la Chapelle-sur-Erdre 44300 Nantes  
02 40 41 61 30

### Mairie annexe Nantes Nord

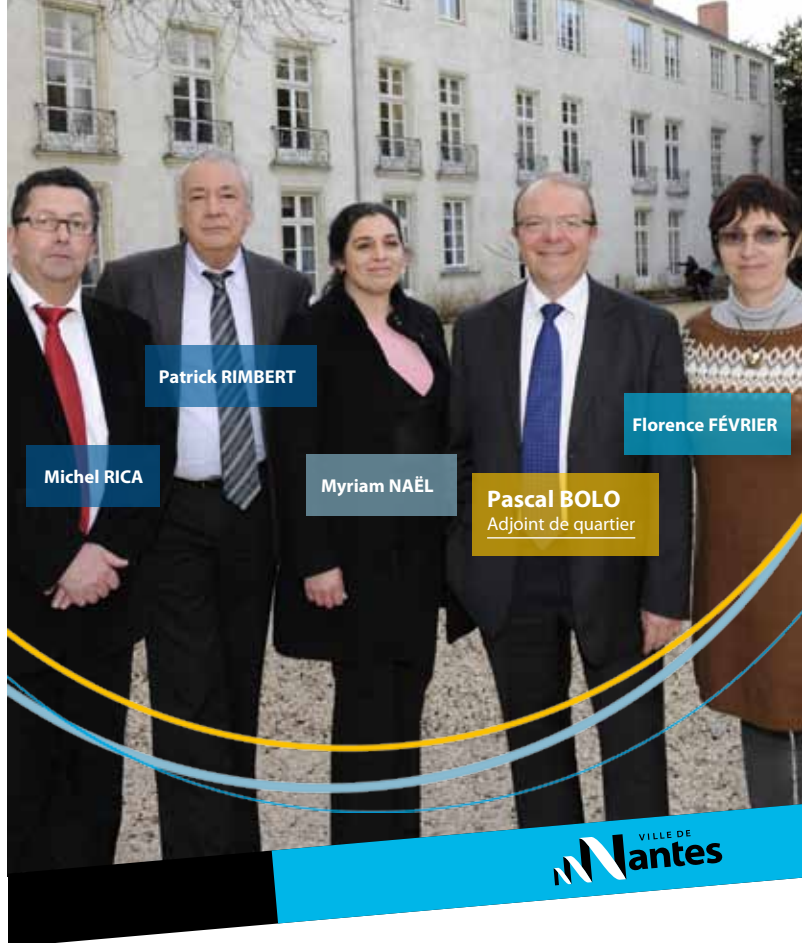
41, route de la Chapelle-sur-Erdre 44300 Nantes  
02 40 41 67 55

### Dates et lieux de permanences des élus de quartiers

Tous les mercredis de 14h30 à 16h sur rendez-vous,  
en mairie annexe Nantes Nord.

Plus d'infos sur vos élus de quartier :

**ALL** NANTES 02 40 41 9000 [www.nantes.fr](http://www.nantes.fr)





**Pascal BOLO**  
pascal.bolo@mairie-nantes.fr  
02 40 41 90 07



**Myriam NAËL**  
myriam.nael@mairie-nantes.fr  
02 40 41 90 11



**Patrick RIMBERT**  
patrick.rimbart@mairie-nantes.fr  
02 40 41 66 98



**Yannick GUIN**  
yannick.guin@mairie-nantes.fr  
02 40 41 90 11



**Michel RICA**  
michel.rica@mairie-nantes.fr  
02 40 41 66 98



**Florence FÉVRIER**  
florence.fevrier@mairie-nantes.fr  
02 40 41 66 14

## VOTRE ÉQUIPE D'ÉLUS

**DE QUARTIER** est placée sous la responsabilité de l'adjoint de quartier. Elle assure des permanences régulières. L'adjoint de quartier anime le Conseil de quartier et représente le Maire dans les manifestations.

Présents sur le terrain, les élus de quartier sont vos **INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS**, que vous soyez habitants, associations ou partenaires institutionnels. Proches des citoyens, ils prennent en compte vos attentes, améliorent les relais d'information et sont garants des politiques publiques à l'échelle de votre quartier.

## LE CONSEIL DE QUARTIER

Au plus près du terrain et du quotidien des citoyens, le Conseil de quartier constitue un espace de réflexion autour des politiques publiques, des projets urbains et sociaux du quartier. Il est composé d'un collège habitant et d'un collège associatif « élus » pour deux ans. Il se réunit en plénière trois fois par an, dont une fois lors d'une réunion publique. Le Conseil de quartier informe régulièrement les habitants de ses réflexions et de son actualité. Ses groupes de travail thématiques sont ouverts à tous. Il définit son programme de travail et rédige un bilan annuel présenté en Conseil municipal.

## VOTRE ÉQUIPE DE QUARTIER

Votre équipe de quartier soutient vos initiatives, veille à la prise en compte de vos attentes et de vos besoins, en relation avec les directions municipales. Elle anime le partenariat local et assiste les **élus dans l'animation** et le suivi du dialogue citoyen.

